PLAN LOCAL D'URBANISME

N°6.2.1 – Tableau des servitudes d'utilité publique

Date d'arrêt du projet de PLU : 6 juillet 2023

COMMUNE DE CAMPÉNÉAC

COMMUNE DE CAMPENEAC

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Objet	***Désignation***	***Référence législative et réglementaire***	***Service public concerné***	***Référence au plan***
Servitude de protection des monuments historiques classés et inscrits	1 Château de Trécesson (classé) 2 Chapelle St Jean (inscrit)	Loi du 31-12-1913 modifiée Circulaire du 02-12-1977 (Ministère de la Culture et de l'Environnement)	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine 31 rue Thiers 56000 VANNES	AC 1
Servitude de protection des sites et monuments naturels classés et inscrits	A Sites classés de la butte de Tiot et du château de Trécesson B Site inscrit des abords de la butte de Tiot et du château de Trécesson	Loi du 02-05-1930 modifiée Circulaire du 02-12-1977 (Ministère de la Culture et de l'Environnement)	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine 31 rue Thiers 56000 VANNES	AC 2
Servitude aux abords des champs de tir	Camp de Coëtquidan	Loi du 13 juillet 1927 article 25 Décret du 27-10-1978	Ministère de la Défense USID de Coëtquidan Rue de Saumur Camp de Coëtquidan 56380 GUER	AR 6
Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations	RN 24 sur sa totalité	Code de la voirie routière Articles : L 151-1 à L 151-5 , R 151-1 à R 151-7 L 152-1 à L 152-2 , R 152-1 à R 152-2 Circulaires des : 24 mai 1971 et 26 juillet 1971 16 février 1987 et 1er décembre 1987 Décret du 05 février 1991	Direction Interdépartementale des Routes Ouest 11 rue André Meynier CS 63108 35031 RENNES CEDEX	EL 11

COMMUNE DE CAMPENEAC

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Objet	***Désignation***	***Référence législative et réglementaire***	***Service public concerné***	***Référence au plan***
Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques	Réseau de distribution moyenne tension	Loi du 15-06-1906 modifiée Loi du 08-04-1946 (article 35) Ordonnance du 23-10-1958 Décret du 06-10-1967	ERDF DirectionTerritoriale Morbihan 38 rue Georges Caldray B.P. 204 56006 VANNES CEDEX	I 4
Servitude relative au plan de prévention des risques technologiques	PPRt du dépôt de munitions de Montervilly Camp de Coëtquidan	Loi 2003-699 du 30-07-2003 Décret 2005-1130 du 07-09-2005 Articles L 515-15 à L515-26 Articles R515-39 à R515-50 Du code de l'environnement Arrêté préfectoral du 16-07-2014	Direction Départementale des Territoires et de la Mer 1 Allée du Général Le Troadec 56019 VANNES CEDEX	PM 3
Servitude aéronautique à l'extérieur des zones de dégagement	Totalité du territoire communal	Code de l'Aviation Civile : Articles R 214-1 et D 244-1 à D 244-4 (Articles L 126-1 et R 126-1 du Code de l'Urbanisme) Arrêté et Circulaire du 20-07-1990	Direction de la sécurité de l'Aviation Civile Ouest Délégation Bretagne Aérodrome de Rennes-St Jacques B.P. 9149 35091 RENNES CEDEX	T 7